

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES  
CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2010**

# CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

<b>RAPPORT DES VÉRIFICATEURS</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	2
Évolution des soldes de fonds	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
<b>NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	6

Le 18 mai 2010

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels - région de Québec

Nous avons vérifié le bilan de Centre d'aide aux victimes d'actes criminels - région de Québec au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

La société tire des produits provenant de contributions pénales pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions pénales reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et des soldes de fonds non affectés.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des contributions pénales mentionnées au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.*

COMPTABLES AGRÉÉS

<sup>1</sup> CA auditeur permis no 13575

 **Laberge Lafleur Brown**  
S.E.N.C.R.L. DE COMPTABLES AGRÉÉS

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

## RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010		2009	
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations corporelles	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Subventions -				
Ministère de la Justice	703 960	-	703 960	656 711
Autres	-	-	-	1 402
	703 960	-	703 960	658 113
Contributions pénales	192 181	-	192 181	215 950
Intérêts sur les placements	1 582	-	1 582	7 434
	897 723	-	897 723	881 497
<b>CHARGES</b>				
Salaires et charges sociales	767 958	-	767 958	710 588
Loyer	4 101	-	4 101	3 999
Taxes	1 608	-	1 608	258
Entretien et réparation	9 626	-	9 626	11 936
Assurances	4 857	-	4 857	4 599
Énergie	3 521	-	3 521	5 007
Frais de déplacement et de représentation	19 736	-	19 736	15 652
Publicité	13 695	-	13 695	5 747
Papeterie et frais de bureau	21 176	-	21 176	12 372
Télécommunications	11 793	-	11 793	12 802
Frais de réunion	1 224	-	1 224	1 999
Amortissement des immobilisations corporelles	-	20 277	20 277	20 477
Formation	3 413	-	3 413	4 039
Honoraires professionnels	40 971	-	40 971	7 593
Frais bancaires	1 009	-	1 009	1 398
	904 688	20 277	924 965	818 466
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(6 965)	(20 277)	(27 242)	63 031

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

## ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2 0 1 0		2 0 0 9	
	Fonds d'administration générale \$	Fonds des immobilisations corporelles \$	Total \$	Total \$
<b>SOLDES AU DÉBUT</b>	217 205	407 782	624 987	561 956
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 965)	(20 277)	(27 242)	63 031
Virement interfonds - Investissements en immobilisations corporelles	(19 097)	19 097	-	-
<b>SOLDES À LA FIN</b>	191 143	406 602	597 745	624 987

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

## BILAN

AU 31 MARS 2010

	2010		2009	
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations corporelles	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	180 678	-	180 678	207 896
Placement temporaire, 0,2 %	55 676	-	55 676	53 483
Comptes débiteurs	9 869	-	9 869	6 914
Charges reportées au prochain exercice	16 481	-	16 481	3 133
	262 704	-	262 704	271 426
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
<b>CORPORELLES</b> (note 4)	-	406 602	406 602	407 782
	262 704	406 602	669 306	679 208
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Comptes créditeurs	71 561	-	71 561	54 221
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>				
<b>CORPORELLES</b>	-	406 602	406 602	407 782
<b>NON AFFECTÉS</b>	191 143	-	191 143	217 205
	191 143	406 602	597 745	624 987
	262 704	406 602	669 306	679 208

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

## FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 5)</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(27 242)	63 031
Ajustement pour :		
Amortissement	<u>20 277</u>	<u>20 477</u>
Fonds générés (utilisés) par les opérations	(6 965)	83 508
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	(2 955)	1 915
Charges reportées au prochain exercice	(13 348)	11 882
Comptes créditeurs	<u>17 340</u>	<u>(20 225)</u>
	<u>(5 928)</u>	<u>77 080</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation du placement temporaire	(2 193)	(3 483)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(19 097)</u>	<u>(2 733)</u>
	<u>(21 290)</u>	<u>(6 216)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(27 218)</u>	<u>70 864</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>207 896</u>	<u>137 032</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>180 678</u></u>	<u><u>207 896</u></u>
<b>LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENNENT :</b>		
Encaisse	<u><u>180 678</u></u>	<u><u>207 896</u></u>

# CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

### 1. OBJECTIFS ET STATUTS CONSTITUTIFS

La société est un organisme qui a pour buts d'offrir réconfort et soutien moral aux victimes d'actes criminels, de les informer de leurs droits et de leur fournir support et accompagnement dans leurs démarches.

La société est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exemptée d'impôts.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES

#### Utilisation d'estimations -

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### Comptabilisation des produits -

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

#### Comptabilité par fonds -

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la société en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds des immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement paysager	10 %
Ameublement et équipement de bureau	20 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

# CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers -

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

#### Encaisse, comptes débiteurs et comptes créditeurs -

Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan. La juste valeur de ces actifs et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée aux résultats de l'exercice en cours.

#### Placement temporaire -

Le placement temporaire est classé comme actif financier disponible à la vente. Cet actif est comptabilisé à sa juste valeur qui correspond à la valeur comptable en raison de son échéance à court terme. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce que cet actif soit disposé et transféré aux résultats de l'exercice alors en cours.

### 3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, la société a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés relativement au chapitre 1540, États des flux de trésorerie et à la série des chapitres 4400 quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif. L'application par la société de ces nouvelles recommandations n'a eu aucun impact sur les états financiers.

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	126 000	-	126 000	126 000
Bâtisse	269 610	52 883	216 727	225 757
Aménagement paysager	26 968	10 159	16 809	18 677
Ameublement et équipement de bureau	129 946	82 880	47 066	37 348
	552 524	145 922	406 602	407 782

### 5. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts encaissés sont de 2 894 \$ (2009 - 6 052 \$).

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010****6. GESTION DU CAPITAL**

L'objectif de la société dans la gestion du capital est de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation conformément à sa mission.

La société définit son capital par les actifs nets.

Pour atteindre ses objectifs, la société détermine ses besoins en capitaux et effectue des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique.

La société n'est pas assujettie à des contraintes externes imposées sur le capital.

Il n'y a pas eu de changement concernant la stratégie de gestion du capital au cours de l'exercice.